

Le centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises

Le CIP Yvelines, Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises, est un **outil gratuit** anonyme et confidentiel destiné à anticiper et résoudre les difficultés des entreprises.



Le CIP Yvelines a été fondé par l'association des anciens juge consulaire du Tribunal de Commerce de Versailles, la compagnie régionale des commissaires aux comptes, l'ordre des experts-comptables et l'ordre des avocats du barreau de versailles avec l'appui de la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines 78 et de la CPME 78.

Le chef d'entreprise peut y rencontrer, en toute confidentialité, des professionnels qui pourront, après écoute et dialogue, l'informer sur les solutions existantes et l'orienter vers les plus adaptées.

Toutes les entreprises des Yvelines inscrites au RCS ou au RM ont accès à cet outil.

Infos pratiques

Le CIP Yvelines est installé à la CCI Versailles-Yvelines au 21 avenue de Paris à Versailles et est joignable par courriel à <u>cipyvelines@cci-paris-idf.fr</u> et par téléphone au 01 30 84 78 83.

Une permanence est ouvert tous les 15 jours, le jeudi matin, sur rendez-vous dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.cip78.fr.

Liens utiles Site internet officiel du CIP Yvelines